

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 3 Août

Manifeste du comité d'action

DE LA GAUCHE LIBÉRALE

Le comité d'action de la gauche libérale, vient, en réponse au manifeste de l'extrême-gauche, de lancer le manifeste électoral suivant :

Citoyens,

Les radicaux socialistes, c'est-à-dire MM. Clémenceau, Pelletan, Barodet et leurs amis se présentent à vous comme étant les seuls capables de réaliser les réformes qu'ils ont « vingt fois promises » et qu'ils n'ont jamais sérieusement proposées.

Pour excuser leur impuissance dans le passé, ils affirment que le Sénat a été l'obstacle à tout progrès.

Le véritable obstacle aux réformes du programme des radicaux-socialistes, c'est la vague et l'incohérence de leurs idées. Ils parlent de la discipline républicaine, et ils n'ont cessé de s'allier aux monarchistes pour renverser les ministères.

Ils parlent de la réforme administrative, et ils n'osent même pas prononcer le mot de décentralisation. Ils parlent de l'instruction intégrale. A qui veulent-ils la donner ? Prétendent-ils accorder la gratuité dans les lycées aux enfants des familles riches, ou bien imposer le latin obligatoire à tout le monde ?

Ils parlent de crédit démocratique : sur quelles bases l'établiront-ils ? Comment en assureront-ils le mécanisme ? Ils parlent des puissances financières trop tardivement réprimées dans leurs entreprises pour mettre la main sur le pécule de tous. Pourquoi les amis de M. Clémenceau ne vous disent-ils point leur opinion sur le Panama ?

Ils parlent de supprimer les monopoles, et ils oublient de se prononcer sur les projets de M. Goblet qui veut la nationalisation de la Banque, des chemins de fer et des mines, c'est-à-dire créer des monopoles d'Etat, et dont le but est d'ajouter à l'innombrable armée des fonctionnaires, que nous payons très cher, de nouvelles légions de fonctionnaires.

Ils parlent de « préserver le capital acquis par le travail. » Pourquoi ne disent-ils pas ce qu'ils pensent des folies du collectivisme qui menace le travail et le capital ?

Citoyens, comme le comité de l'extrême gauche, nous voulons les réformes financières. Mais

nous croyons que si les impôts doivent être plus équitablement répartis, il est impossible de bouleverser du jour au lendemain une organisation financière aussi compliquée que la nôtre.

La première tâche qui s'impose, c'est de ne pas accroître sans cesse les charges écrasantes qui pèsent sur les contribuables. Est-ce en votant chaque jour, sans calculer, des lois qui les augmentent, est-ce en expédiant un budget de plus de quatre milliards en quelques séances, qu'on arrivera à diminuer les charges publiques ?

Comme le comité de l'extrême-gauche, nous voulons des lois sociales. Mais nous savons qu'elles coûteront cher à l'Etat, c'est-à-dire aux contribuables. C'est pourquoi nous demandons d'abord des économies, de l'ordre, de la prévoyance dans le budget.

Les ressources nécessaires pour appliquer ces lois, la prospérité publique et privée pourra seule les fournir.

Pour obtenir cette prospérité, vous avez besoin de tranquillité.

Est-ce la révision de la Constitution qui vous donnera cette tranquillité ? Est-ce en ouvrant la carrière aux fantaisies de tous les inventeurs de Constitution, aux ambitions de tous les adversaires de la République, que vous pourrez travailler en paix ?

Est-ce en réveillant des querelles religieuses dont tout le monde est las qu'on donnera au pays cette paix à laquelle il aspire ? La séparation des églises et de l'Etat est impossible à l'heure actuelle. Elle ne peut que servir de prétexte aux sectaires pour opprimer les consciences sous le masque de la liberté.

Citoyens, ne vous laissez pas prendre par des mots sonores et des promesses chimériques. Une société ne se réforme pas dans quatre années d'une législature.

La prochaine Chambre remplira, et amplement, sa tâche si elle vote les lois pratiques que nous réclamons :

- Une loi sur la liberté d'association ;
- Une loi sur les accidents industriels ;
- Des lois qui compléteront et perfectionneront la législation actuelle sur le travail des femmes et des enfants, sur l'hygiène du travail et les habitations ouvrières ;
- Une loi sur les assurances agricoles ;
- Une loi qui donne aux sociétés de secours mutuels une large liberté d'action ;
- Une loi qui émancipe les caisses d'épargne ;
- Une loi sur les retraites ouvrières.

Nommez des républicains, qui vous promettent moins de réformes que les radicaux-socialistes, mais qui tiendront leurs engagements.

qu'elle lisait à côté de lui, il dessinait ou peignait. Il voulait être peintre. Peu à peu s'établit ainsi entre eux une sorte de plus grande intimité toute pleine de charmes.

Cependant cette instruction, faite de pièces et de morceaux, n'aurait pas été complète s'il n'était survenu un événement heureux. Vers le commencement d'octobre, une riche famille créole de la Nouvelle-Orléans vint passer une semaine chez les Delcroix. M. et Mme Aubry-Morange avaient quitté la Louisiane pour venir s'installer en France avec leur fille Liane. Cette dernière, de l'âge de Gertrude, jolie et indolente enfant, horriblement gâtée, partant follement paresseuse, n'entendait rien aux remontrances et refusait de travailler.

Mme Aubry-Morange raconta ses doléances à Mme Delcroix. La femme du colonel vit le moyen d'être utile à la fois à Gertrude et à son amie :

— Liane ne veut pas travailler, dit-elle un matin à la créole. Employez un moyen que j'ai vu très souvent réussir. Donnez une compagne à votre fille. Que Gertrude, qui s'entend très bien avec Liane, partage les leçons, la vie de votre fille. Cela amènera une émulation dont Liane sera la première à profiter. Vous comptez vous installer, l'hiver dans les pins d'Arcachon. Votre fille aura donc, de plus, une compagne qui ne la quittera pas.

Mme Delcroix donnait un excellent conseil à son amie. Mme Aubry-Morange s'empressa de le suivre. Il fut donc convenu que lorsqu'ils quitteraient la Ravinière, les créoles emmèneraient avec eux Gertrude.

Choisissez-les surtout pour leur caractère et pour leurs capacités.

N'écoutez pas ceux qui restent des hommes de combat et de haine après que la lutte a cessé, et qui aujourd'hui encore, s'efforcent d'empêcher la réconciliation de tous les Français dans la République.

Ces hommes se réclament de la Révolution. Ils n'en ont pas le droit.

La Révolution a établi la liberté du travail et le respect de la propriété privée. Les ennemis de la Révolution ce sont les socialistes qui veulent que l'Etat réglemente tout et accapare tout, détruisant ainsi avec l'intérêt personnel l'initiative individuelle et l'esprit de progrès.

Les ennemis de la Révolution ce sont les radicaux qui oublient les principes de tolérance et de fraternité que nos pères de 1789 ont proclamés pour l'honneur de la France et de la République.

Vive la République !

Les déclarations qu'on vient de lire répondent point par point et victorieusement, selon nous, au manifeste de l'extrême gauche. Ce manifeste, qui n'était, à vrai dire, qu'un assez piètre produit des sophismes radicaux et de l'intransigeance socialiste, a été l'objet de justes critiques, même dans les rangs de ceux dont l'approbation lui semblait naturellement réservée.

Aujourd'hui les républicains libéraux insistent sur l'incohérence et sur l'inutilité de ce prétendu programme qui devait rénover le monde politique et inaugurer une ère nouvelle de bonheur social.

Quant à la partie positive du manifeste de la gauche libérale, elle est l'œuvre d'esprits pratiques et sensés qui comprennent que la politique loin d'être une vulgaire combinaison d'intérêts et d'appétits, constitue une véritable science. Obtenir des réformes démocratiques et sages sans entraver l'œuvre nécessaire des économies budgétaires, respecter les libertés individuelles que le socialisme voudrait absorber au profit de l'Etat, éviter les querelles irritantes de religion, et aboutir à la réconciliation définitive de tous les Français dans la République, voilà en quelques mots l'esprit et la portée du document politique qu'on vient de lire en tête de cet article.

Tout le monde fut content de cet arrangement, excepté l'enfant peut-être. Elle s'était fait une si douce habitude de vivre avec ces gens qu'elle aimait. Qui sait si ceux avec lesquels on l'envoyait serait aussi bons pour elle ? Seulement elle n'avait garde de la s'en voir ce qu'elle pensait. N'était-elle pas un peu esclave ? Elle ne devait pas oublier qu'elle n'était à la Ravinière que par charité, et là encore où elle irait elle n'y resterait que par charité.

L'amonestation que lui fit Mme Aubry-Morange ne fut pas de nature à la rassurer.

— Viens ici, ma petite, lui dit-elle, dès que tout fut convenu et arrangé. Apprends dès à présent la reconnaissance à laquelle tu seras tenue envers nous. Tu ne vaux pas grand-chose, n'étant qu'une enfant trouvée. Je daigne t'ouvrir ma maison...

Elle avala un verre de citronnade : la créole passe son temps à boire entre les repas et à grignoter des friandises.

— Ma fille Liane est une enfant admirablement jolie. Quant à moi, tu auras constamment sous les yeux l'exemple des malheurs que cause une trop grande beauté. Ah ! ma funeste beauté ! Si je n'avais pas « mon cachet » je serais plus heureuse. Crois-tu que ce soit amusant de ne pas pouvoir faire un pas dans la rue sans que tout le monde se retourne pour vous admirer ? Si j'ai consenti à te donner pour compagne à Liane, c'est moins encore pour que tu la fasses travailler et que tu l'empêches d'avoir son « cachet ». Avoir son cachet, c'est le plus grand malheur qui puisse atteindre une femme !

Toute la nature excentrique de la créole était

Il suffit d'énoncer ce programme pour en faire apprécier la valeur morale et philosophique, aussi est-il possible d'affirmer, dès maintenant, que le pays saura s'en inspirer le 20 août prochain.

J. QUERCYTAÏN.

INFORMATIONS

La Soumission du Siam

Le prince Wadhana, ministre de Siam à Paris, s'est rendu mardi au ministère des affaires étrangères. Il a fait connaître à M. Develle que le gouvernement siamois acquiesçait aux garanties complémentaires réclamées par la France.

Ces garanties avaient été formulées dans la note ci-jointe, remise dimanche soir à l'issue du conseil par M. Develle au prince Wadhana :

« Le retard apporté par le gouvernement siamois à accepter l'ultimatum qui lui a été remis par le ministre résident de France à Bangkok le 20 juillet autorisait le gouvernement de la République française à en aggraver les conditions.

» Désireux de donner une nouvelle preuve des sentiments de modération qui l'ont constamment inspiré, le gouvernement français se contentera, comme garantie indispensable de l'exécution pratique des clauses de l'ultimatum, d'occuper la rivière et le port de Chantaboun jusqu'à la complète et pacifique évacuation des postes établis par les Siamois sur la rive gauche du Mékong.

» D'autre part, en vue de garantir les bonnes relations heureusement rétablies entre la France et le Siam et de prévenir tout conflit dans la région du Grand-Lac et du Mékong, le gouvernement siamois s'engagera à n'entretenir désormais aucune force militaire à Battambang et à Siem-Keap ainsi que dans les localités situées dans un rayon de 25 kilomètres sur la rive droite du Mékong à partir des frontières du Cambodge. Il y maintiendra seulement le personnel de police nécessaire pour assurer l'ordre. En outre, il s'abstiendra d'entretenir ou de faire circuler des navires et embarcations armés sur les eaux du Grand-Lac et sur celles du Mékong.

» Le gouvernement français se réserve d'établir des consulats à M. Van et à Khorab.

» L'acceptation par le Siam de ces garanties permettra au gouvernement français de lever immédiatement le blocus.

» Jules DEVELLE. »

Ces garanties étant données, le blocus va être levé, et le port de Chantaboun occupé temporairement.

dans ce petit discours. Madame Aubry-Morange, grande femme maigre, au visage anguleux, s'imaginait naïvement être la créature la plus belle qui existât sous le ciel. Ajoutez à cela qu'elle avait une façon extraordinaire de s'habiller, où le prétentieux se mêlait au ridicule.

Quand Mme Aubry-Morange entra dans un salon, quand elle passait dans la rue, tous les regards se fixaient sur elle, avec un ébahissement railleur qu'elle prenait pour de l'admiration. Et tout cela parce qu'elle avait « son cachet. »

On conçoit l'effroi de la pauvre Gertrude en écoutant ces folies, que la créole lui débitait avec un sérieux imperturbable, et une prétention grotesque. On espérait que le contact de sa petite personne, qu'eux trouvaient vulgaire, empêcherait Liane de ressembler à sa mère et par conséquent d'avoir son cachet.

Nous n'allons pas tarder, du reste, à savoir ce que Mme Aubry-Morange entendait par ces deux mots, qu'elle ne prononçait qu'avec une sorte de recueillement religieux.

La semaine s'écoula vite. Gertrude la passa presque entièrement entre Liane et Pierre. Celui-ci était enchanté de l'occasion qui se présentait pour sa petite amie de compléter son éducation, et d'un autre côté cela lui faisait de la peine de se séparer d'elle.

Ce fut par une belle après-midi d'octobre, que la famille créole, emmenant Gertrude, partit pour Arcachon. Gertrude avait le cœur bien gros. Mme Delcroix oubliait sa brusquerie habituelle, pour être émue, tant l'enfant avait su se faire aimer de tout le monde.

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 14

La Fille du Marquis

Par MARC BAYEUX

LIVRE PREMIER

VI

LA RAVINIÈRE

Malgré sa brusquerie, Mme Delcroix plaisait à la jeune fille, par son caractère au fond très bon et très affectueux.

Mais son préféré, c'était Pierre. Dans sa tendresse pour le jeune homme, il entraînait, sans qu'elle s'en rendit compte, quelque chose de grave et de respectueux. Elle ne pouvait pas songer, sans une profonde reconnaissance, au courage avec lequel Pierre l'avait défendue.

A peine se rappelait-elle de temps en temps le misérable Mascaret et Germance. C'était là de mauvais jours disparus ; elle espérait qu'ils ne laisseraient pas de traces dans sa vie, autres que celles d'un cauchemar.

Un mois et demi s'écoula de cette façon. Avec quelle joie elle s'était remise au travail ! Souvent elle parlait le matin avec Pierre, et c'était lui qui continuait l'instruction de sa protégée. Pendant

La Question du Dahomey

Le général Dodds a été reçu mardi matin par M. Delcassé, sous-secrétaire d'Etat aux colonies, et il est parti dans la soirée pour Toulon.

Le départ du général pour le Dahomey reste fixé au 10 août.

On n'a encore reçu au ministère de la marine aucun renseignement au sujet de l'entrevue que Béhanzin a fait demander au colonel Dumas, commandant le corps expéditionnaire du Bénin. Whydah, 2 août.

Le colonel Dumas, commandant par intérim les établissements du Bénin, vient de revenir à Whydah après avoir effectué dans les postes sa tournée d'inspection. Il a fait prévenir Béhanzin qu'il serait à Abomey les 24 et 25 juillet, et qu'il acceptait d'avoir une entrevue avec lui pour traiter des conditions de la paix. Béhanzin n'est pas venu. Ce sont deux personnages de son entourage qui se sont rendus à Goho, une ancienne résidence royale, où se trouvait le colonel Dumas.

Les envoyés de l'ancien roi du Dahomey ont dit que Béhanzin ne pouvait, en raison des décisions des féticheurs, traverser cette rivière, actuellement débordée, que sur un pont. Le colonel Dumas, devant cette réponse dilatoire, n'a pas attendu plus longtemps et il est revenu directement à la côte.

L'Empereur Guillaume en Angleterre

Cowes, 1^{er} août

Hier soir, au retour de la course des yachts, l'empereur Guillaume a été invité à un grand dîner par la reine, qui l'a fait asseoir à sa droite. Elle avait à sa gauche le prince de Galles. Le duc et la duchesse d'York assistaient également au banquet, ainsi que plusieurs autres membres de la famille impériale.

L'Affaire des faux poinçons

L'affaire des faux poinçons est terminée. La cour d'assises vient de rendre son arrêt, condamnant Hemerdinger à cinq ans de prison; Mayer neveu, à deux ans de prison; Sarda, à cinq ans de prison; Lambert, à deux ans et 100 francs d'amende; Mlle Calleran, à quinze mois de prison et 100 francs d'amende; Bournique, à un an de prison; Meyer, officier principal d'administration, à un an de prison et 100 francs d'amende.

CHRONIQUE LOCALE

ET REGIONALE

Déclaration de candidature

M. Jean Bessières, candidat socialiste, a envoyé, mardi, à la préfecture, sa déclaration de candidature aux élections législatives dans la première circonscription de Cahors.

ELECTIONS LÉGISLATIVES

A GOURDON

Il est permis à un journal d'attaquer un adversaire du candidat qu'il soutient, mais non de recourir pour cela à des procédés tels que celui d'un journal de la localité, qui, dans son numéro d'hier, dit que M. Many perd tous les jours du terrain et que, par conséquent, les candidats qui resteront

en présence seront deux républicains. Si l'on rapproche cette phrase de l'épithète de « rallié » donnée par ce journal à M. Many, il est facile de reconnaître qu'il émet ni plus ni moins des doutes sur le républicanisme de ce candidat.

Tout le monde réprouvera une pareille façon d'agir; si un journal veut combattre M. Many, à son aise, mais qu'il ait au moins la franchise d'avouer qu'il sait aussi bien que quiconque que M. Many est républicain.

Pendant les années qu'il a passées à Cahors, notre ancien procureur de la République a donné des gages suffisants de ses opinions démocratiques; à défaut d'autre argument — et ils sont nombreux, — que l'on se souvienne de son réquisitoire dans le procès Graux!

Et d'ailleurs, nul n'ignore que naguère, il était chef de Cabinet du Ministre du commerce, et qu'il est actuellement secrétaire du conseil supérieur du travail. Le gouvernement, en leur confiant de tels postes, honore-t-il de sa confiance ceux dont les opinions politiques lui sont suspectes? Assurément non.

C'est donc se mettre en défaut inutilement que mettre en doute le républicanisme d'un homme tel que M. Many. D'ailleurs, la profession de foi franchement progressiste qu'il vient de publier, répond, mieux que bien des discours, à toutes les attaques aussi maladroites que malveillantes et qu'intéressées dont il est l'objet de la part de ses adversaires.

Que les électeurs ne se laissent donc pas bernier. Ils peuvent voter ouvertement pour M. Many, en criant: « Vive la République! » X...

Boucherie coopérative

Dimanche, à 4 heures, a eu lieu une importante réunion des membres du syndicat agricole du Lot. L'ordre du jour portait: rapport de la commission d'organisation de la boucherie coopérative et proposition des statuts rédigés par cette commission.

M. Rey, député, présidait cette séance. Avant de donner lecture du travail de la commission, l'honorable député a fait l'éloge de M. Andurand-Rolland, décédé récemment, ex-président du syndicat. Il propose à l'assemblée d'envoyer à la famille du défunt l'expression de ses sincères regrets.

Le secrétaire donne lecture des statuts qui sont adoptés après quelques légères modifications proposées par divers membres.

Avant de se séparer, la Société décide d'adjoindre à la commission déjà existante deux membres de plus: MM. Depeyre et Girma.

Récompenses honorifiques

M. le ministre de l'agriculture vient d'accorder une médaille d'honneur agricole, en argent, à M. Jean Vernhière, de Sainte-Colombe, et une médaille en bronze à M. Guillaume Combarieu, de Saint-Denis-Catus.

Ouverture de la chasse

M. le préfet du Lot vient d'être autorisé ex-

ceptionnellement à fixer la date de l'ouverture de la chasse au 13 août prochain, au lieu du 27 primitivement fixé.

La police de la chasse

En autorisant les préfets à ouvrir la chasse aux dates déjà indiquées, la direction de la sûreté générale leur a transmis certaines instructions qui vont figurer dans les arrêtés d'ouverture.

L'emploi du miroir sera autorisé dans toutes les régions pour la chasse à l'alouette. La destruction des moineaux sera permise au moyen des pots.

En temps prohibé, les oiseaux de proie ne devront être détruits qu'à l'aide de pièges en plaine et au moins à un mètre au-dessus du sol.

Pour la bécasse, on autorisera de les tirer sur le bord des bois et taillis, à la passée ou dans les battues, depuis l'ouverture de la chasse jusqu'au 15 avril.

Le gibier d'eau pourra être chassé sur les fleuves et rivières à partir du 20 août sans distinction de zone et jusqu'au 31 mars inclus.

Ponts et chaussées

Par décision de M. le Ministre des travaux publics en date du 29 juillet dernier, M. Carlin, conducteur des ponts et chaussées de 3^e classe, a été élevé à la 2^e classe.

MM. Combecave et Delrieu, commis de 3^e classe, ont été promus à la 2^e classe, et M. Lafage, commis de 4^e classe, a été élevé à la 3^e classe.

Les musiques militaires

Désormais, les commandants de corps d'armée ne devront accorder le concours des musiques militaires, pour des fêtes publiques ou pour toutes autres cérémonies, que lorsque les demandes qui leur seront faites par la société seront appuyées par les préfets.

Brillant succès

Le jeune Vidal Léon de Sabadel (Lauzès), ancien élève du Lycée Gambetta, aujourd'hui élève de Rhétorique supérieure au Lycée de Toulouse, vient de remporter un nouveau succès au Concours général des Lycées de France.

1^o 6^e accessit de Composition française. 2^o 4^o accessit de version latine.

M. Vidal avait déjà obtenu un accessit de Philosophie au même concours.

Brevet élémentaire et brevet supérieur

L'Officiel promulgue le décret suivant: Art. 1^{er}. — L'article 118 du décret du 18 janvier 1887 est modifié comme il suit:

Art. 118. — Les commissions d'examen pour le brevet élémentaire et pour le brevet supérieur, sont composées d'au moins sept membres.

Elles sont présidées par l'inspecteur d'académie, et, en son absence, par un des membres de la commission qu'il délègue.

Chacune d'elles nomme son secrétaire. Deux inspecteurs de l'enseignement primaire, deux membres de l'enseignement primaire public, directeurs ou professeurs des écoles normales et des écoles primaires supérieures, et au moins un membre de l'enseignement privé, en font nécessairement partie. Les autres membres sont particulièrement choisis parmi les membres ou les anciens membres de l'enseignement primaire public ou privé ou de l'enseignement supérieur ou

secondaire. Dans la Seine, les inspecteurs primaires et les membres de l'enseignement primaire public qui doivent faire partie de droit de la commission peuvent être choisis parmi les fonctionnaires à la retraite.

Ces commissions ne peuvent délibérer régulièrement sur l'admissibilité ou l'admission définitive des candidats qu'autant que cinq de leurs membres sont présents. Trois d'entre eux doivent avoir assisté à tout l'examen.

Les délibérations sont prises à la majorité des suffrages. En cas de partage, la voix du président est prépondérante.

Le certificat d'aptitude pédagogique

L'Officiel publie l'arrêté suivant, pris par le ministre de l'instruction publique, le conseil supérieur de l'instruction publique entendu:

Article unique. — Sont modifiés comme il suit les articles ci-après mentionnés de l'arrêté du 18 janvier 1887:

Art. 154. L'examen du certificat d'aptitude pédagogique n'aura qu'une session par an.

L'épreuve écrite aura lieu à une date fixée par l'inspecteur d'académie, soit avant la fin de l'année scolaire, soit dans la dernière semaine du mois d'octobre, au chef-lieu de chaque arrondissement, sous la surveillance de l'inspecteur primaire, dans les conditions prévues à l'article 156, paragraphes 2 et 3. Elle sera corrigée par la commission réunie au chef-lieu du département.

Art. 160. L'épreuve pratique consiste en une classe faite par le candidat dans une école primaire publique. Les aspirantes peuvent, à leur choix, subir l'épreuve pratique dans une école maternelle ou dans une école de filles.

L'école dans laquelle le candidat est appelé à subir l'épreuve lui est ouverte vingt-quatre heures à l'avance. Il en prend la direction le jour de l'épreuve et est tenu de se conformer à un programme arrêté par la commission.

Le programme est remis au candidat vingt-quatre heures à l'avance. Il se rapprochera, autant que possible, de l'ordre des exercices inscrits à l'emploi du temps de l'école au jour de l'examen.

Art. 180. — Les épreuves orales comprennent:

1^o L'explication d'un passage tiré au sort parmi ceux que la commission aura choisis dans les auteurs inscrits sur la liste dressée tous les trois ans par le ministre et publiée une année à l'avance. Une heure est accordée pour la préparation à huis clos de cette épreuve.

2^o L'exposé de vive voix d'une question de pédagogie théorique ou pratique. Cette question, tirée au sort, sera traitée par le candidat après deux heures de préparation à huis clos. Cet exposé ne durera pas plus d'une demi-heure. Des questions sur l'administration et la législation scolaires seront posées au candidat.

Le candidat ne devra s'aider ni de livres ni de notes.

Art. — Il est accordé trois heures pour chacune des compositions du certificat d'études primaires supérieures, sauf l'épreuve de langues vivantes, dont la durée est fixée à une heure.

Concours de chevaux

Voici le programme des concours de poulainiers et de pouliches qui auront lieu à Cahors, à Figeac et à Gramat en 1893:

pour la créole, c'était tout ce qui l'empêchait d'être excentrique.

Quand elle eut fini ou à peu près, elle dit à la petite:

— Maintenant, va dans la serre.

Gertrude trouva M. Aubry-Morange en contemplation devant deux pots de fleurs, l'un de roses blanches, l'autre de roses rouges.

— Change! dit-il.

Gertrude comprenait le langage monosyllabique du créole; elle obéit. Les roses blanches furent transportées de leur vase, qui était jaune, dans l'autre vase, qui était marron, et réciproquement. Cela dura une bonne demi-heure, pendant laquelle l'enfant meurtrit ses mains aux fins cailloux mêlés à la terre et se salit des pieds à la tête.

Cet exercice était à peine achevé qu'un cheval entra dans la cour au galop; puis des éclats de rire, des piétinements de cheval, tout cela mêlé à des cris de douleur. C'était Liane qui rentrait de la promenade, et « s'amusa » à poursuivre à coups de cravache le petit nègre qui lui servait de page.

— Gertrude! Gertrude! cria-t-elle.

— Va: prononça le père, incapable comme sa femme de résister à une volonté de Liane, et pourtant cela lui faisait gros-cœur de renvoyer Gertrude, car il venait justement de s'apercevoir que celle-ci ferait bien mieux si on remettait les roses blanches dans le vase jaune, et les roses rouges dans le vase marron.

(A suivre.)

— Je travaillais, madame.

— Tu travailleras plus tard. Viens, j'ai besoin de toi.

Elle prit l'enfant par la main et l'entraîna dans une autre pièce, située à l'extrémité de la maison et qu'encombraient des toilettes de toutes sortes.

— Là! assieds-toi sur ce tabouret, à mes genoux.

Gertrude obéit sans répliquer. Elle devait être habituée, sans doute, à ces façons d'agir.

— Je veux t'essayer une robe nouvelle que j'ai achetée ce matin, continua Mme Aubry-Morange. Tiens! elle doit être pendue là au porte-manteau, décroche-la.

La créole commença à appliquer la robe sur ce mannequin vivant qui posait devant elle. Il faisait une chaleur extrême. La toilette, très chaude, et garnie de fourrures, étouffait l'enfant; mais Mme Aubry-Morange n'avait garde de s'en apercevoir. Pendant une heure, elle força la petite à parader devant elle, la faisant marcher, s'asseoir, minauder, comme elle eût fait elle-même; elle profitait de cela pour réparer les imperfections de la toilette et réfléchir à la façon dont il convenait que la robe fut portée.

L'heure s'écoulait à peine que M. Aubry-Morange entra dans la salle. Nous ne connaissons pas encore le chef de la famille créole. C'était un homme de cinquante ans, très maigre, haut de taille, éternellement affairé et constamment silencieux.

Depuis qu'il avait liquidé sa maison de commerce de la Nouvelle-Orléans, il ne s'employait à rien, alors, pour tuer le temps, il remuait tout autour

de lui. Chaque jour, il procédait à un changement dans l'ameublement. Le lundi, le canapé devait être à droite, le mardi, le même canapé devait être transporté à gauche et toujours ainsi. Notez que pendant tout ces diverses occupations, il ne prononçait pas une seule parole, et l'on était tout étonné de le voir se lever subitement, se précipiter sur un tableau, et l'enlevant du panneau de la muraille où il était fixé, aller le suspendre ailleurs. Puis il venait se rasseoir pour recommencer dix minutes après.

M. Aubry-Morange se mit à rire silencieusement en voyant la pauvre Gertrude se promener avec gravité à travers la salle d'études, les pieds à demi-empêtrés dans les plis de sa robe qui tombaient autour d'elle.

— Viens! dit-elle à l'enfant.

— Dans un instant, l'ignorant, répliqua Madame Aubry-Morange! elle ira vous rejoindre.

— Dans la serre! prononça le créole.

Et, tournant les talons, il sortit.

— Voyons, dépêchons-nous, continua-t-elle; viens un peu plus près que je te regarde avec attention. Il n'y a pas à le nier, cette robe est merveilleuse. Voici ce que c'est que d'avoir « son cachet. » Un rien vous habille. Tu me diras que je ferais mieux d'être plus simple: mais, mon enfant, quand on a une beauté telle que la mienne, on se doit à l'admiration publique. Tu sais ce que j'en souffre. Ah! pourvu que Liane n'ait pas « son cachet! »

Tout en parlant, Mme Aubry-Morange rectifiait les « défauts » de la toilette. Nous soulignons à dessein ce mot, Les « défauts » d'une toilette,

VII

LA FAMILLE CRÉOLE

— Où est la petite sauvage? demanda une voix forte en haut de l'escalier.

— Dans la salle d'études, maîtresse, répondit une négresse qui bayait aux corneilles.

— Gertrude! Gertrude! cria la même voix.

La porte de la salle d'études s'ouvrit, et le visage fin de l'enfant parut, éclairée par un chaud rayon de soleil.

C'est deux ans après. Gertrude a onze ans. Elle a beaucoup grandi. Sa taille s'est développée, quant à l'expression de sa figure, elle est restée la même. Peut-être avec une teinte de souffrance plus accentuée.

— Qu'est-ce que tu faisais là? demanda Mme Aubry-Morange (c'était elle) en entrant dans la salle d'études.

A Cahors, le vendredi 1^{er} septembre, à 11 heures du matin. — Poulinières suitées et saillies, une prime de 250 fr., une prime de 200 fr.; deux primes de 100 fr.

Pouliches de demi-sang, de pur sang arabe ou anglo-arabe, de deux ans, non saillies, une prime de 50 fr.

Sur ces 700 fr. de primes, l'Etat contribue pour 200 fr.; le département 200 fr.; la société agricole 300 fr.

A Figeac, samedi 2 septembre, à 7 heures du matin. — Poulinières suitées et saillies, une prime de 300 fr.; deux primes de 250 fr.; deux primes de 200 fr.; une prime de 95 fr.; quatre primes de 60 fr.

Pouliches de demi-sang, de trois ans, saillies, une prime de 100 fr.; une prime de 90 fr.; une prime de 60 fr.

Pouliches de demi-sang, de pur sang arabe ou anglo-arabe, de deux ans, non saillies, une prime de 85 fr.; une prime de 70 fr.; une prime de 60 fr.; deux primes de 50 fr.

Sur ces 2,100 fr. de primes, l'Etat contribue pour 1,300 fr.; le département 300 fr.; la commune 200 fr. et la société agricole 300 fr.

A Gramat, lundi 4 septembre, à 9 heures du matin. — Pouliches suitées et saillies, deux primes de 450 fr.; deux primes de 400 fr.; deux primes de 350 fr.; deux primes de 300 fr.; trois primes de 250 fr.; trois primes de 200 fr.; quatre primes de 150 fr.; trois primes de 100 fr.

Sur ces 5,200 fr. de primes, l'Etat contribue pour 4,500 fr.; le département 200 fr.; la commune 150 fr. et la société agricole 400 fr.

Le total des primes représente 8,050 fr.; 6,000 fr. de l'Etat; 700 fr. du département; 350 fr. des communes et 1,000 fr. de la société agricole.

Veloce-Sport Cadurcien

MM. les membres du V.-S. C. sont instamment priés d'assister à la réunion générale, qui aura lieu samedi 5 août courant, à 8 heures 1/2 du soir, au siège de la société (Café Tivoli).

Ordre du jour :

- 1^o Lecture du procès-verbal de la dernière séance.
- 2^o Rapport de la commission du banquet.
- 3^o Propositions diverses.
- 4^o Paiement des cotisations.

Sortie du dimanche 6 août

But Puy-l'Evêque.

MM. les membres du V.-S. C. qui désireraient se rendre en machine aux courses qui auront lieu dimanche prochain à Puy-l'Evêque, sont prévenus que le départ aura lieu du club, à 1 heure très précise de l'après midi.

Aviron Cadurcien

MM. les membres de l'Aviron Cadurcien sont instamment priés d'assister à la réunion générale, qui aura lieu lundi 7 août courant, à 8 heures 1/2 du soir, au siège de la Société (Café du Midi).

Ordre du jour :

- 1^o Lecture du procès-verbal de la dernière séance.
- 2^o Paiement des cotisations.
- 3^o Présentation des nouveaux membres.
- 4^o Révision de la limite d'âge.
- 5^o Questions diverses.

En appel

Ainsi que nous l'avions annoncé, le ministère public avait relevé appel à minima du jugement correctionnel de Cahors condamnant Françoise Couderc, femme David et Joseph Cammas, à cinq mois et trois mois de prison pour outrages publics à la pudeur.

La cour d'Agan, faisant droit à cet appel, tout en adoptant les motifs des premiers juges, a condamné les deux prévenus à un an de prison chacun.

Conseil de guerre

Dans sa séance du 1^{er} août, le conseil de guerre permanent de la 17^e région a condamné à un an de prison le soldat Antoine Garrigues, du 7^e de ligne, pour refus d'obéissance.

Ce soldat, pendant l'exécution d'une manœuvre, le 16 juin, à Cahors, se déclara malade et cessa de marcher. Le médecin, appelé à le visiter, n'ayant pas reconnu sa maladie, ordre lui fut donné, par le capitaine Guillot, de reprendre sa marche.

Obstinément, alors, Garrigues refusa.

Fausse monnaie

On nous signale la circulation, dans notre région, de nombreuses pièces de un franc, effigie Napoléon III, millésime 1865.

Ces pièces sont très bien frappées; elles ne peuvent être reconnues qu'à leur poids qui est très léger.

ALLÉES FÉNELON

FAMILLE DE NAINS PHÉNOMÈNE

Cette intéressante famille de Nains se compose du père, âgé de 48 ans, pèse 22 kilos, mesure 0 90 c. et possède une barbe des plus fournies. Il est accompagné de ses trois filles.

L'aînée, *Elisa*, âgée de 16 ans, mesurant 0 90 c.

et pesant 12 kilos. Elle est très jolie et gracieuse et charme le public par ses chansonnettes.

La seconde, *Victoria* (Saturgnia-Atlas), est âgée de 12 ans, mesure 0 60 c. de hauteur et pèse 9 kilos. A chaque représentation, elle paraîtra dans un cocon de ver-à-soie, dans le Rosier mystérieux.

La troisième, la princesse *Rosita*, la plus petite fille du monde surnommée à juste titre la Poupée vivante, la plus jolie créature que l'on ait vue jusqu'à ce jour, est âgée de 9 ans, mesure 0 49 c. de hauteur et pèse 6 kilos.

On n'a jamais vu de plus petits sujets et il est impossible d'en voir de plus jolis. Ils ont l'avantage de parler plusieurs langues.

Tout le monde voudra les voir.

Le plus grand succès du jour est sans contredit le **Rosier mystérieux**, arbre de grandeur naturelle, subissant aux yeux des spectateurs diverses transformations.

Dimanche 6 août

Débuts d'une meute de chiens savants

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME du 8 AOUT 1893

de 8 à 9 h. 1/2 du soir (*Allées Fénélon*)

Marche du Figaro	Wittmann.
Ouverture fantastique	Govaert.
Manon (fantaisie)	Massenet.
La Tsarewna (Mazurka Slave)	St Georges d'Estrez.
L'Ombre (fantaisie)	Flotow.
François les Bas Bleus (valse)	Messenger.

FAITS DIVERS

Un équipage qui meurt de faim

Le *Burgundia*, vapeur français, de la compagnie Fabre, qui vient de rentrer à Marseille, a fait, en plein Océan, une très émouvante rencontre par 35 degrés de latitude Nord et 35 degrés de latitude Ouest. L'équipage du *Burgundia* aperçut un brick qui, à son approche, fit des signaux d'alarme et arbora le drapeau allemand. Le capitaine Dulac, du *Burgundia*, fit accoster le brick. Un triste spectacle attendait le brave officier : Le capitaine et les hommes d'équipage du brick gisaient presque inanimés sur le pont, maigres et sans forces, les malheureux se mouraient de faim.

Le brick, nommé *Hausa*, était parti de la Plata avec un chargement de cuirs salés pour Falmouth et ne comptait pas moins de quatre-vingt-six jours de mer. Le calme plat ayant contrarié la marche du navire, l'équipage avait épuisé toutes ses provisions et les pauvres diables avaient mangé, trois jours auparavant, des graines destinées aux perruches du bord, et l'ayant-veille les perruches elles-mêmes. Depuis, tous avaient jeûné complètement. Malgré le nombre élevé de ses passagers, le capitaine Dulac leur fit aussitôt donner les premiers secours, et renouvela les approvisionnements du voilier sans accepter aucune somme d'argent en retour. Le capitaine allemand et ses hommes pleuraient de reconnaissance, et quand on se sépara, le drapeau allemand salua par trois fois le pavillon tricolore du *Burgundia*, tandis que les marins du *Hausa* poussaient des hurrahs en l'honneur de la France.

Un singulier pari

Le tour de force qui consiste à rester sans manger, pendant 30, 40 et 50 jours n'est rien encore auprès de l'exploit que M. Seymour, américain se propose d'accomplir à Chicago; M. Seymour se fait fort de vivre sous terre, inhumé à une profondeur de six pieds, près de deux mètres dans un cercueil — pendant tout le temps qu'il faudra pour qu'il croisse sur sa tombe un carré d'orge semé au moment de son ensevelissement, c'est-à-dire pendant six ou sept semaines.

Il se ferait inhumer dans un vaste cercueil à trois compartiments, vers la mi-août; selon ses calculs, le plan d'orge pourrait être récolté vers le 24 septembre, alors on ouvrirait la fosse et le cercueil et il en sortirait vivant.

Par quel secret moyen arriverait-il à cette résurrection? C'est ce qu'il neditpas, toujours est-il qu'on prend très au sérieux, aux Etats-Unis, son extravagant projet, et que la municipalité de Chicago paraît disposée à autoriser cette étonnante expérience, à la condition que ja tombe du mort vivant soit gardée par des soldats avec lesquels Seymour se trouvera en communication par un système de signaux rattachés au cercueil et qui permettraient à l'entermé de se faire exhumé avant la date prescrite, s'il trouve le temps trop long ou son habitation subterrestre par trop « incommode ».

QUINUM LABARRAQUE

VIN FERRUGINEUX, TONIQUE DIGESTIF, APPROUVÉ PAR L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS, pour les convalescents et tous ceux qui souffrent de faiblesse de l'estomac, d'anémie, d'épuisement causé par l'âge, les excès, le travail, la fièvre. EN BOUT. ET 1/2 BOUT. 19, rue Jacob, Paris et TOURS PHOTOS.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

TOULOUSE

Billets Aller et Retour à Prix réduits

La Compagnie d'Orléans, en vue de faciliter les relations commerciales de la ville de Toulouse délivrera à partir du 1^{er} Août 1893, à la gare de Toulouse, des billets d'aller et retour pour toutes les gares et stations de la ligne de Bordeaux à Clermont-Ferrand par Périgueux, Limoges et Ussel, et pour toutes les gares et stations du réseau d'Orléans situées au sud de cette ligne.

Réciproquement, toutes les gares et stations comprises dans ce périmètre délivreront des billets d'aller et retour pour Toulouse.

La durée de validité de ces billets est fixée, aller et retour compris, sauf délai plus long prévu par le paragraphe 2 du Tarif spécial G. V. n° 2, à un jour jusqu'à une distance de 100 kilomètres, à deux jours jusqu'à une distance de 200 kilomètres, et ainsi de suite, en augmentant d'un jour par 100 kilomètres ou fraction de 100 kilomètres.

Ces délais sont comptés de minuit sur la distance du point de départ ou de destination à Toulouse.

BORDEAUX

Billets Aller et Retour à Prix réduits

La Compagnie d'Orléans, en vue de faciliter les relations de la ville de Bordeaux avec toutes les gares et stations de son réseau, délivrera à partir du 1^{er} Août 1893, à la gare de Bordeaux des billets aller et retour pour toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, et réciproquement.

La durée de validité de ces billets est fixée, aller et retour compris, à un jour jusqu'à une distance de 100 kilomètres, à deux jours jusqu'à une distance de 200 kilomètres et ainsi de suite, en augmentant d'un jour par 100 kilomètres ou fraction de 100 kilomètres jusqu'à 700 kilomètres. Au-dessus de 700 kilomètres, cette durée est de huit jours.

Exceptionnellement, la durée de validité de ces billets d'aller et retour qui seront délivrés de Bordeaux aux gares ci-après et vice-versa, est fixée ainsi qu'il suit, non compris les jours de départ et d'arrivée :

- Poitiers et stations au delà vers Châtelleraut, 3 jours.
- Châtelleraut et stations au delà vers Château-Loir, 4 jours.
- Château-Loir et stations au delà vers Le Mans (inclus), 5 jours.

Si le délai de validité de ces billets expire un dimanche ou un jour férié, ce délai est augmenté de 24 heures.

Si ce délai expire un dimanche suivi d'un jour férié, ou un jour férié suivi d'un dimanche, ce délai sera augmenté de 48 heures.

EXCURSIONS

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaires au Croisic et à Guérande.

1^{er} Itinéraire

1^{re} classe 86 fr. — 2^e classe 63 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches, et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande, et retour à Paris, via Blois ou Vendôme, ou par Angers, via Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

NOTA. — Le trajet entre Nantes et Saint-Nazaire peut être effectué, sans supplément de prix, soit à l'aller, soit au retour, dans les bateaux de la compagnie de la Basse-Loire.

La durée de validité de ces billets peut être prolongée une, deux ou trois fois de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du Billet.

2^e Itinéraire

1^{re} classe 54 fr. — 2^e classe 41 fr. — Durée 45 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais, et retour à Paris, via Blois ou Vendôme.

En outre, il est délivré à toutes les gares du réseau d'Orléans, des Billets aller et retour comportant les réductions prévues au tarif spécial G. V. n° 2 pour des points situés sur l'itinéraire à parcourir, et vice-versa.

Ces billets sont délivrés toute l'année, à Paris, à la gare d'Orléans (quai d'Austerlitz) et aux Bureaux succursales de la Compagnie, et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

Bibliographie

BIBLIOTHÈQUE SCIENTIFIQUE POPULAIRE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

CAMILLE FLAMMARION

PHYSIQUE POPULAIRE

Par **Emile DESBEAUX**

Lauréat de l'Institut.

La Physique étudie les forces de la Nature et l'utilisation de ces forces.

Les découvertes extraordinaires, faites en ces derniers temps, reposent sur les appropriations nouvelles de ces forces.

Les progrès de la science physique sont devenus tout à coup si rapides, les phénomènes physiques sont apparus avec une fécondité si prodigieuse, qu'un livre nouveau — qui relate ces progrès, qui explique ces phénomènes — est devenu indispensable.

La *Physique populaire*, de M. Emile Desbeaux vient répondre à ce besoin, vient satisfaire à l'ardente curiosité des esprits modernes qui aspirent à pénétrer les mystères dont nous sommes enveloppés, et à parvenir à la connaissance intime et complète de la vie des choses.

La *Physique populaire* est le quatrième volume de la *Bibliothèque fondée* par Camille Flammarion dans le but d'exposer, sous une forme accessible à tous, l'ensemble des connaissances humaines.

Cet ouvrage, magnifiquement illustré, mettra sous les yeux des lecteurs toutes les découvertes nouvelles de la science et de l'industrie, les diverses applications de l'Energie, le Phonographe, le Télégraphe, le Téléphone, le Téléphonographe, le Téléphote, ainsi que les manifestations si variées des forces de la nature, l'Energie électrique, l'énergie lumineuse, l'énergie calorifique, merveilleux phénomènes qui s'accomplissent chaque jour autour de nous et constituent, en somme, la vie de la terre et le cadre de la vie humaine.

Les précédents ouvrages de M. Emile Desbeaux, couronnés à deux reprises par l'Académie française, adoptés par le Ministère de l'Instruction publique pour les bibliothèques scolaires et populaires, traduits en plusieurs langues, sont un sûr garant du succès auquel est destiné la *Physique populaire*.

La *Physique populaire* est publiée en 100 livraisons à 10 centimes et en 20 séries à 50 centimes, format grand in-8° jésus.

Il paraît deux livraisons par semaine. — On peut souscrire à l'ouvrage complet, *reçu franco en séries*, à leur apparition, contre un mandat de dix francs adressé aux éditeurs :

C. MARPON ET FLAMMARION, 26, rue Racine, PARIS.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

Dernières nouvelles

Paris, 3 août, 1 h. 52 soir.

A Berlin, une gargousse a fait explosion, hier, dans l'après-midi, à bord du cuirassé *Baden*, dans le port de Kiel, pendant des exercices.

Deux officiers et sept matelots ont été tués, 18 ont été blessés.

Le prince Henri, qui était à bord, s'est hâté de secourir les blessés.

BULLETIN FINANCIER

La liquidation s'effectue aussi bien que possible. Les reports sont peu élevés. Les achats au comptant sur nos rentes augmentent d'importance.

Le mouvement qui se produit de ce côté-là est un bon signe. On peut le considérer comme l'indice d'une reprise d'affaires.

Le changement qui se produit dans la situation des caisses d'épargne indique également qu'un changement favorable se manifeste dans l'orientation du marché. Les opérations concernant ces caisses donnent un excédent de trois millions environ dans les dépôts, pour la période du 21 au 31 Juillet.

Le Portugais est délaissé.

L'italien dégringole ferme.

L'attitude du marché de Berlin vis-à-vis des fonds Russes a son contre-coup ici. C'est surtout le Russe qui est touché et faiblit. Le moment serait bien choisi pour ceux qui ont de l'argent en réserve d'acheter des valeurs Russes. Notre 3 0/0 en avance sur hier varie de 98 37 à 98 42.

Le 4 1/2 très mouvementé fait 104.80 et 104.85.

La rente Italienne clôture à 86.30. L'Extérieure d'Espagne est bien tenue à 62.57. Parmi les fonds russes, l'Orient 3^e faiblit de 67.05 à 66.50. Le Consolidé demeure à 98.45.

La Banque de France monte à 4025. La Banque d'Escompte est à 115, départ de 1.25, et 1.50. La Banque de Paris est mieux tenue aujourd'hui à 617. Le Crédit Foncier est ferme à 961, le Crédit Lyonnais reste à 776. Le Suez s'inscrit à 5655.

Bibliographie

LA POUPÉE MODÈLE

Journal des petites filles

PARIS : 7 FRANCS PAR AN. — DÉPARTEMENTS : 9 FRANCS.

La Poupée modèle, dirigée avec la moralité dont nous avons fait preuve dans le Journal des Demoiselles, est entrée dans sa vingt-deuxième année.

L'éducation de la petite fille par la Poupée, telle est la pensée de cette publication, vivement appréciée des familles : pour un prix des plus modiques la mère y trouve maints renseignements utiles, et l'enfant des lectures attachantes, instructives, des amusements toujours nouveaux, des notions de tous ces petits travaux que les femmes doivent connaître, et auxquels, grâce à nos modèles et à nos patrons, les fillettes s'initient presque sans s'en douter.

En dehors des petits ouvrages et Patrons pour poupée que contient chaque numéro, la Poupée modèle envoie également un joujou aisé à construire : Figurines à découper et à habiller, — Cartonnages instructifs, — Musique, — Gravures de Modes d'enfants, — Décors de théâtre, petits Acteurs, — Surprises de toutes sortes, etc., etc.

On s'abonne en envoyant, 48, rue Vivienne, un Mandat de poste ou une valeur à vue sur Paris, et sur timbre, à l'ordre de M. F. THIÉRY, Directeur du Journal.

Journal des demoiselles

Plus de cinquante années d'un succès toujours croissant ont constaté la supériorité du Journal des Demoiselles, et l'ont placé à la tête des publications les plus intéressantes et les plus utiles de notre époque. Former des filles, des sœurs, des épouses et des mères dévouées; leur inspirer l'amour de Dieu, de la famille et de leurs devoirs; leur enseigner à faire, — riches ou pauvres, — le bonheur de leur maison; orner leur esprit; développer leur intelligence, tout en les initiant aux travaux, à l'économie, aux soins du ménage; tel est le but que s'est proposé le Journal des Demoiselles. A un mérite littéraire unanimement apprécié, ce journal a su joindre les éléments les plus variés et les plus utiles; œuvres d'art, gravures de modes, imitations de peintures, modèles de travaux en tous genres, tapisseries, patrons, broderies, ameublements, musique.

PARIS, 10 FR. — DÉPARTEMENTS, 12 FR.

On s'abonne en envoyant au bureau du Journal, 48, rue Vivienne, un Mandat de poste ou une valeur à vue sur Paris, et sur timbre, à l'ordre de M. F. THIÉRY, directeur.

PROTECTEURS DE LA CHAUSSURE

Système BLAKEY, à 0 fr. 50 la carte Breveté S. G. D. G. Enclume de Famille Système breveté S. G. D. G. Prix 2 fr.

Toute personne soucieuse de ses intérêts doit employer le Protecteur de la Chaussure, système BLAKEY. Adopté par l'armée dans quatre corps d'armée.

Essayer le Protecteur, c'est l'adopter. — Recommandé d'une façon particulière aux institutions et aux pères de famille.

Machines à coudre de tous systèmes, Vélocipèdes, Timbres caoutchouc, Brillant oriental pour meubles et parquets. Lessiveuses Soleil.

Écharpes pour maîtres et adjoints

EN VENTE : chez M. J. LARRIVE, rue de la Liberté, 16, Cahors. Seul représentant et dépositaire.

ON DEMANDE DES AGENTS D'ASSURANCES pour la Grêle et l'Incendie. — S'adresser rue Nationale, 77, Cahors.

Avis

M. J. Malinowski, ancien professeur de langues vivantes dans les Collèges et Lycées, donne des leçons d'Allemand, d'Anglais d'Italien, d'Espagnol et de Russe; chez lui à Cahors, rue du Portail-Alban, 11, maison M^{me} V^e Montcoultié.

PRIX MODÉRÉS

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

EXCURSIONS EN AUVERGNE

et dans le Limousin

Avec arrêt facultatif à toutes les gares du parcours.

La Compagnie d'Orléans délivre du 1^{er} Juin au 30 Septembre des billets d'Excursion en Auvergne et dans le Limousin valables pendant 30 jours, au départ des gares désignées ci-dessous, ainsi qu'aux gares et stations intermédiaires, aux prix réduits ci-après et comprenant les itinéraires A, B et C, déterminés comme suit :

ITINÉRAIRE A

L'itinéraire A comprend :

1^o Le parcours circulaire ci-après défini : Vierzon, Bourges, Montluçon, Chamblet-Néris (bains de Néris), Evaux (bains d'Evaux), Eygurande, Laqueuille (bains du Mont-Dore et de La Bourboule), Royat (bains de Royat), Clermont-Ferrand, Lagnac, Ussel, Limoges (par Tulle, Brive et St-Yrieix, ou par Eymoutiers), Vierzon.

2^o Le parcours aller et retour entre le point de départ et le point de contact avec le circuit ci-dessus.

Le point de contact avec le circuit est Vierzon pour les points de départ Paris, Orléans, Blois, Tours, Le Mans, Angers, Nantes; St-Sulpice-Launrière pour le point de départ Poitiers, Limoges-Bénédictins pour le point de départ Angoulême; Brive pour les points de départ Périgueux, Bordeaux, Agen, Montauban et Toulouse.

ITINÉRAIRE B

L'itinéraire B comprend :

1^o Le parcours aller et retour du point de départ à Vierzon;

2^o Le parcours circulaire ci-après défini :

Vierzon, Bourges, Montluçon, Chamblet-Néris (bains de Néris), Evaux (bains d'Evaux), Eygurande, Laqueuille (bains de la Bourboule et du Mont-Dore), Royat (bains de Royat), Clermont-Ferrand, Lagnac, Vic-sur-Cère, Arvant, Figéac, Rodez, Decazeville, Rocamadour, Brive, Limoges (par Saint-Yrieix ou par Uzerche), Vierzon.

ITINÉRAIRE C

L'itinéraire C comprend :

1^o Le parcours circulaire ci-après défini :

Limoges-Bénédictins, Meymac, Eygurande, Laqueuille (bains de la Bourboule et du Mont-Dore), Royat (bains de Royat), Clermont-Ferrand, Lagnac, Vic-sur-Cère, Arvant, Figéac, Rodez, Decazeville, Rocamadour, Brive, Limoges (par Saint-Yrieix ou par Uzerche);

2^o Le parcours aller et retour, entre le point de départ et le point de contact avec le circuit ci-dessus.

Le point de contact avec le circuit ci-dessus est Limoges-Bénédictins, pour les points de départ Poitiers et Angoulême; Brive, pour les points de départ Bordeaux et Périgueux; Capdenac, pour les points de départ Agen, Montauban et Toulouse.

PRIX DES BILLETS

GARES de départ	ITINÉRAIRE A 1 ^{re} cl. 2 ^e cl.	ITINÉRAIRE B 1 ^{re} cl. 2 ^e cl.	ITINÉRAIRE C 1 ^{re} cl. 2 ^e cl.
Paris	98 f. 73 f.	120 f. 90 f.	» f. » f.
Orléans	86 64	108 81	» »
Blois	86 64	108 81	» »
Tours	91 68	113 85	» »
Le Mans	103 77	123 94	» »
Angers	103 77	123 94	» »
Nantes	113 87	133 104	» »
Poitiers	91 68	» »	91 68
Angoulême	91 68	» »	86 64
Périgueux	86 64	» »	81 60
Bordeaux	98 73	» »	98 73
Agen	98 73	» »	91 68
Montauban	98 73	» »	86 64
Toulouse	103 77	» »	91 68

La durée de validité de ces billets (30 jours) peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes successives d'10 jours, moyennant paiement, pour chaque période d'un supplément égal à 40 % du prix du billet.

Il est délivré à toute station du réseau d'Orléans, pour une autre station du réseau situées sur l'itinéraire des billets de voyage circulaires ci-dessus, ou inversement, des billets aller et retour de 1^{re} et 2^e classe, aux prix du tarif G. V. n^o 2.

On délivre des billets à toutes les gares du réseau d'Orléans, pourvu que la demande n soit faite au moins trois jours à l'avance.

AVIS ESSENTIEL. — Les prix ci-dessus ne comprennent pas le parcours de terre dans les services de correspondance avec le chemin de fer.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

SERVICE D'ÉTÉ (1^{er} Juillet 1893)

De Paris à Toulouse

	17	5	21	35	1125
	OMNIBUS 1 ^o , 2 ^o , 3 ^o classes	EXPRESS 1 ^o , 2 ^o , 3 ^o classes	EXPRESS 1 ^{re} classe	DIRECT 1 ^o , 2 ^o , 3 ^o classes	OMNIBUS
PARIS	départ. 3 ^h 10s.	9 ^h mat	7 ^h 50s.	11 soir.	—
BRIVE	arrivé. 6 40	6 20	5 7	midi 32	—
	départ. 6 50	6 46	5 14	1 10	7 ^h 5 soir
SOULLAC	arrivé. 7 48	7 27	5 55	2 8	8 3
	départ. 7 53	7 30	5 58	2 14	8 11
CAZOULÈS	arrivé. 8 »	—	—	2 21	8 18
	départ. 8 2	—	—	2 22	8 21
Lamothe-Fénelon	8 15	—	—	2 35	8 34
Nozac	8 25	—	—	2 45	8 44
GOURDON	8 39	8 »	6 26	3 »	8 58
Saint-Clair	8 49	—	—	3 10	9 8
Dégagnac	9 1	—	—	3 22	9 20
Thédirac-Peyrilles	9 12	—	—	3 33	9 31
Saint-Denis-Catus	9 23	—	—	3 45	9 43
Espère	9 32	—	—	3 54	9 52
CAHORS	arrivé. 9 43	8 41	7 7	4 5	10 3 soir
	départ. 9 58	8 47	7 12	4 20	7 42
Sept-Ponts	10 8	—	—	4 31	7 48
Cieirac	10 22	—	—	4 47	8 »
Lalbenque	10 29	—	—	4 56	8 9
Caussade	11 2	9 31	7 54	5 31	8 45
MONTAUBAN	arrivé. 11 37	9 58	8 20	6 11	9 28
	départ. 11 h. 49 midi 2	10 23	8 26	6 25	—
TOULOUSE	arrivé. midi 39 1 h 32	11 10s.	9 14	7 55	—

De Toulouse à Paris

	16	1140	26	1126	1136	40
	EXPRESS 1 ^{re} classe	OMNIBUS	EXPRESS 1 ^o , 2 ^o , 3 ^o classes	OMNIBUS	OMNIBUS	OMNIBUS
TOULOUSE	départ. 2 ^h 25	—	5 ^h 50	—	9 ^h 25	6 ^h mat
MONTAUBAN	arrivé. 3 14	—	7 10	—	10 40	7 15
	départ. 3 24	4 15	7 30	—	10 50	7 30
Caussade	3 49	4 56	7 58	—	11 31	8 11
Lalbenque	—	5 38	—	—	11 43	8 54
Cieirac	—	5 46	—	—	12 1	9 2
Sept-Ponts	—	5 58	—	—	12 33	9 14
CAHORS	arrivé. 4 32	6 6	8 46	—	12 41	9 22
	départ. 4 38	6 30	8 54	6 5	—	9 30
Espère	—	6 45	—	6 20	—	9 44
Saint-Denis-Catus	—	6 59	—	6 33	—	9 57
Thédirac-Peyrilles	—	7 14	—	6 48	—	10 11
Dégagnac	—	7 23	—	6 57	—	10 20
Saint-Clair	—	7 33	—	7 6	—	10 29
GOURDON	5 23	7 49	9 42	7 23	—	10 43
Nozac	—	7 58	—	7 32	—	10 52
Lamothe-Fénelon	—	8 7	—	7 42	—	11 1
CAZOULÈS	arrivé. —	8 16	—	7 52	—	11 10
	départ. —	8 18	—	7 54	—	11 12
SOULLAC	arrivé. 5 47	8 25	10 6	8 2	—	11 19
	départ. 5 50	8 31	10 9	8 9	—	11 25
BRIVE	arrivé. 6 32	9 37	10 53	9 17	—	12 27
	départ. 7 »	—	11 3	—	—	12 55
PARIS	arrivé. 4 37	—	10 21	—	—	11 38

De CAHORS à LIBOS

	Omnibus.	Poste.	Omnibus
CAHORS. — D.	6 ^h 40	12 ^h 50	6 ^h 13
Mercuès	6 54	1 4	6 27
Arrêt Douelle	6 58	—	6 31
Parnac	7 5	1 15	6 38
Luzoch	7 41	1 22	6 45
Castelfranc	7 54	1 35	6 57
Arr. Prayssac	7 27	—	7 »
Puy-l'Évêque	7 36	1 46	7 8
Duravel	7 43	1 54	7 15
Soturac-Touzac	7 51	2 3	7 23
Fumel	8 »	2 13	7 32
LIBOS. — A.	8 6	2 19	7 38
BORDEAUX.	3 51	8 11	4 45
PARIS. — Ar.	11 36	4 37	10 21

De LIBOS à CAHORS

	Poste.	Omnibus.	Omnibus
PARIS. — D.	7 ^h 50s.	11 ^h 10	7 ^h 38
BORDEAUX.	» »	6 10	3 34
LIBOS. — D.	8 29	3 30	9 16
Fumel	8 33	3 37	9 26
Soturac-Touzac	8 45	3 49	9 36
Duravel	8 52	3 58	9 43
Puy-l'Évêque	8 59	4 7	9 50
Arr. Prayssac	9 6	—	9 47
Castelfranc	9 11	4 23	9 53
Luzoch	9 22	4 36	10 3
Parnac	9 34	4 46	10 11
Arrêt Douelle	9 36	—	10 16
Mercuès	9 41	4 57	10 21
CAHORS. — A.	9 53	5 15	10 37

De CAHORS à CAPDENAC

	Omnibus.	Omnibus.	Omnibus
CAHORS. — D.	7 ^h 45	1 ^h 29	5 ^h 23
Cabessut, halte	7 54	1 38	5 32
Arcambal	8 4	1 49	5 42
Vers	8 12	1 58	5 50
Saint-Géry	8 30	2 6	5 57
Conduché	8 32	2 19	6 9
St-Cirq, halte	8 38	2 26	6 15
St-Martin-Lab.	8 48	2 36	6 24
Calvignac, halte	8 55	2 44	6 31
Cajarc	9 8	2 57	6 44
Montbrun, halte	9 18	3 8	6 54
Toulzac	9 27	3 18	7 3
Lamadelleine	9 40	3 31	7 15
CAPDENAC. A.	9 52	3 44	7 27

De CAPDENAC à CAHORS

	[Omnibus]	Omnibus.	Omnibus
CAPDENAC. D.	7 47	11 ^h 10	5 ^h 23
Lamadelleine	7 59	11 22	5 35
Toulzac	8 10	11 34	5 46
Montbrun, halte	8 18	11 43	5 54
Cajarc	8 30	11 55	6 6
Calvignac, halte	8 40	12 6	6 15
St-Martin-Lab.	8 49	12 16	6 25
St-Cirq, halte	8 57	12 23	6 33
Conduché	9 3	12 30	6 39
Saint-Géry	9 18	12 45	6 53
Vers	9 23	12 54	6 58
Arcambal	9 31	1 00	7 6
Cabessut, halte	9 41	1 11	7 16
CAHORS. — A.	9 49	1 19	7 24

DISTILLERIE CENTRALE DU QUERCY

Ancienne Maison EDOUX

FONDÉE EN 1829

3, Rue des Augustins, CAHORS

RIVIÈRE Elie, Successeur

Peinture ENTREPRENEUR DE PEINTURE Papiers peints
Vitrerie en
Faux bois **Henri SÉGUY** tous genres
Marbre Rue du Lycée, n^o 40, CAHORS Encadrement

Bonne exécution. — Solidité. — Prix modérés.

GUÉRISON
Certaine et Radicale de toutes les Affections de la Peau DARTRES, ECZÉMAS, ACNÉ, PSORIASIS, PRURIGO, TEIGNE, HERPES, LUPUS, etc.
MÈME DES PLAIES et ULCÈRES VARIOUZEUX considérés comme incurables par les Médecins les plus célèbres
Le traitement ne dérange nullement du travail, il est à la portée